

Madame, Monsieur,

Tout d'abord je tiens à vous féliciter pour l'initiative « Zone Enfance Protégée ». Nous avons tous été choqués lors de l'expulsion d'enfants scolarisés en octobre dernier ainsi que leur famille. J'étais présente devant la préfecture ainsi qu'aux différents rassemblements dénonçant les « chaises vides » devant la mairie. Je suis également déléguée des parents d'élèves et nous avons proposé au conseil d'école de déclarer l'établissement scolaire en « Zone Enfance Protégée ». Le conseil d'école n'a pas souhaité se prononcer et nous venons de créer un collectif afin d'y impliquer un maximum de parents.

Je soutiens donc absolument cette initiative et m'engage à faire voter avant la rentrée scolaire de septembre 2020, un vœu du conseil municipal « Zone d'Enfance Protégée ». Je suis absolument persuadée que cette initiative a empêché des expulsions qui étaient prévues avant fin 2019 et ce vœu serait donc une manière d'allier nos forces pour faire pression sur la préfecture.

En ce qui concerne notre programme, la liste Rennes en Commun s'engage à bien entendu faire en sorte qu'aucun enfant ne dorme à la rue, y compris si cela implique de pallier les carences de l'Etat, renforcer ou mettre en place toutes mesures facilitant l'accueil, la sécurité et l'inclusion de ces enfants, notamment par les services périscolaires gérés par la commune mais aussi proposer, comme je l'ai déjà fait en tant que parent d'élève, dans les conseils d'établissements où siègeront nos élus, la mise au vote d'une motion « Zone d'Enfance Protégée ».

Voici également nos propositions sur l'hébergement d'urgence et l'intégration des personnes migrantes :

- Ouverture d'un ou plusieurs centres d'accueil inconditionnel, 24h/24 et toute l'année, garantissant un nombre de places suffisant. Les locaux doivent être adaptés aux familles, aux célibataires, aux malades et doivent pouvoir offrir de la nourriture, des soins et l'aide juridique de première urgence. Un personnel compétent sera affecté à ces lieux ; il pourra être aidé par des bénévoles présents de plein droit.
- Approfondissement de la mise en réseau des « Communes solidaires », tout en tenant compte des retours d'expérience des personnes sans-abri avec la perte potentielle de leur réseau de solidarité
- Une Conseiller·e Municipal·e et/ou une personne des services sera le/la référent·e pour mettre en œuvre la politique d'accueil aux migrant·e·s et personnes à la rue. Il/elle sera l'interface entre les associations, la Préfecture et les différents services. Son rôle sera également de travailler avec les autres communes de la métropole, du département et de la région.
- Mise en place d'un espace de dialogue ville/associations pour une réflexion plus globale sur l'accueil et l'intégration des personnes migrantes. L'objectif est d'en faire un comité de suivi et d'évaluation des politiques publiques en matière d'hébergement,

apprentissage du français, intégration par le sport ou la culture, l'emploi, la mobilité etc.

- Aide aux associations qui se consacrent à l'apprentissage du français et mise en relation des migrant·e·s avec celles-ci.
- Facilitation de l'accès aux associations culturelles, sportives, en faisant bénéficier des mêmes aides et informations que le reste de la population.
- Aide aux personnes dans la défense de leurs droits en relations avec les associations existantes.
- Création de lieux dans lesquels les migrant·e·s peuvent communiquer avec leurs proches ou accessibilité à des moyens de recharge de portables.

Solidairement,

Enora Le Pape.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Enora Le Pape', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.